

Toujours les soucoupes...

Un technicien allemand annonce son intention de construire un disque volant en Suisse

On mande à la « Métropole Belge » :

Un ingénieur allemand nommé Klein, ancien membre du ministère de l'Air et de l'Armement du III^e Reich, qui travailla sous les ordres de Speer et qui, de par ses fonctions, fut amené à connaître les armes secrètes allemandes, vient de faire à un rédacteur du « Tages Anzeiger » à Berlin de très intéressantes déclarations sur la construction des soucoupes volantes. Nous en donnons ci-après la substance :

L'ingénieur Klein a assisté en 1945 à Prague au départ d'un modèle de soucoupe volante dont la vitesse de montée était de 12400 mètres en trois minutes. Cette vitesse, dit-il, est confirmée aujourd'hui. Les travaux de construction de cet engin ont commencé en 1942 et ce n'est que deux ans plus tard qu'on entreprit ses premiers essais de vol. A cette époque, un disque de ce genre fabriqué à Peenemünde a volé, sans pilote et téléguidé, de Stettin à Spitsbergen où il s'écrasa au sol.

Répondant à la question de savoir comment on était arrivé à supposer qu'un disque volant pouvait atteindre une vitesse supérieure à celle d'un avion, M. Klein expliqua que si on lance un disque en l'air, il vole, en utilisant la même force, beaucoup plus loin qu'une boule. Des avions à carlingue (rumpf) sont inutilisables à une trop grande vitesse car, dans les tournants, la carlingue se détacherait. Par contre, un disque est, du point de vue statique, conçu de la même manière de tous les côtés. Le disque volant qui a un diamètre de 18 m., est partagé en étroits segments allés. Il est propulsé par plusieurs tuyaux à réaction, ce qui le fait tourner autour de la cabine munie d'une coupole placée en son milieu. Si on veut monter, on change de quelque degrés les segments allés et l'ensemble s'élève comme un hélicoptère. Pour voler horizontalement, à une certaine altitude, on abaisse les ailes des segments qui forment alors une soucoupe. Celle-ci est ensuite mise en mouvement par deux grands agrégats à réaction dont la vitesse est réglée en fonction de la quantité de l'essence utilisée. Contrairement aux avions normaux, les disques volants ne sont pas dirigés par des gouvernails, mais uniquement par le changement de direction des agrégats à réaction.

Aujourd'hui, poursuit M. Klein, on utilise deux systèmes de construction de soucoupes volantes qui se distinguent principalement par le diamètre du disque. Les uns ont un diamètre de 42 m., les autres un diamètre de 18 m. C'est ce qui explique que des observateurs voient dans le ciel parfois de grandes et parfois de petites soucoupes volantes. C'est une erreur de croire que tous ces gens sont victimes d'illusions. Les disques de 42 m. de diamètre ont 12 agrégats à réaction, tandis que ceux de 18 m. de diamètre n'en ont que 8.

Pour rester immobile dans l'espace, il faut, pour les grands disques, abaisser la agrégats à réaction jusqu'à la verticale et régler la force de propulsion de manière qu'elle suffise juste pour empêcher la chute. Les disques envoient des traînées de flammes de différentes couleurs comme il a été constaté à plusieurs reprises. La capacité de manœuvre de ces disques dépasse de loin celle des avions normaux. Pour un observateur fort éloigné, l'effet produit parfois est celui d'un changement de direction de 90°. Si le disque, dans ces mouvements, n'est pas renversé sur le côté par la résistance de l'air, c'est parce qu'il possède en son centre un stabilisateur gyroscopique qui le maintient en équilibre. Ce stabilisateur travaille indépendamment des agrégats à réaction. Naturellement, la cabine des disques volants est à pres-

sion réglable de manière à préserver les passagers des influences extérieures.

...
A la question de savoir si les constructeurs qui ont travaillé au modèle expérimenté dans les stations d'essai de Prague sont encore en vie, M. Klein répondit que l'ingénieur Schriever est décédé il y a un an et demi à Berlin. Il avait travaillé à ces constructions avec le fameux professeur italien Bellonzo décédé, lui aussi, il y a deux ans. En revanche, un troisième constructeur, M. Mielche, est encore en vie et se trouve actuellement aux Etats-Unis.

On doit supposer que, dans ce pays, on s'est livré à des essais intensifs de corps volants semblables. En tout cas, l'ordre de l'état-major de l'U.S. Air Force ne pas tirer sur eux laisse conclure qu'on veut absolument empêcher leur chute ou leur atterrissage forcé. Au reste si, aux Etats-Unis, on supposait qu'il pourrait s'agir de soucoupes volantes de provenance étrangère on aurait le plus grand intérêt à connaître leur origine en les obligeant à atterrir.

Interrogé sur ses projets, l'ingénieur Klein déclara qu'il avait l'intention, entre autre choses de présenter en Suisse un modèle réduit de disque volant mû par un courant électrique. De plus dès qu'il aura réuni les capitaux nécessaires, il construira un prototype qui pourra prendre deux à trois personnes à bord. Il se servira alors des expériences déjà faites dans le domaine des soucoupes volantes. R.D.

Meurtrier de la fille de son amie, un électricien comparait devant les Assises de la Seine

Paris, le 27. — Devant la Cour de la Seine a comparu hier l'électricien Robert Naud, 43 ans, qui tua à Aubervilliers, le 24 février 1932, la jeune Denise Müller, 20 ans.

Le défendeur a six enfants de son amie, Denise Müller, qui habitait de puis 3 ans à Paris, tandis que les trois filles aînées de M^{lle} Müller, Anne-Marie, Denise et Odette demeuraient dans l'ancien lo-

gement de Denise et Anne-Marie, qu'il considérait comme ses propres filles, d'été volages. Ayant appris au début de l'année dernière que Denise était devenue l'ami d'un jeune homme, il l'entraîna dans un appartement d'Aubervilliers.

Or, lorsque Naud se rendit dans son appartement, il y surprit les deux jeunes gens.

Enfouissant dans une violente colère, il tua la jeune fille d'un coup de tira-point.

A l'audience, Naud prétend qu'il reprocha la jeune fille d'un geste malconvenant, mais ce geste n'eut aucune conséquence. Les dépositions de M^{lle} Müller et de ses filles sont pathétiques. Elles assurent qu'elles ont pardonné à Naud. Elles croient à son innocence. Elles ont subi les sévères et leurs paroles sont empreintes de sang et de larmes. Le représentant du Ministère public donne des signes d'énervement. C'est une véritable accusation à l'adresse de Naud. Les débats s'achèveront ce